

# PROGRAMME DE FORMATION

## CACES® - R483 Catégorie B – GRUE MOBILE

CONDUITE D'ENGINS

### OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, les participants seront capables de conduire en sécurité une grue mobile catégorie B conformément à la recommandation CNAM R483 et obtenir le CACES® R483 et/ou l'autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur.**

Conduire et utiliser une grue mobile en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 10) que pratiques (de 11 à 13). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (14) si le candidat a retenu l'option :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les principes de fonctionnement et les dispositifs de sécurité et d'aide à la conduite.
3. Connaître les principaux types de grues mobiles et les catégories de CACES correspondantes.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
5. Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
6. Connaître et appliquer les règles de transport applicables aux grues mobiles (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
7. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
8. Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
9. Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
10. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).
11. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
12. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels).  
La circulation avec une charge au crochet est l'objet d'une option spécifique.
13. Connaître et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
14. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

VERSION : 1MANUTPF040.IND04-16/01/2025

RS 6999(B) - FORMACODE : 31709

# PROGRAMME DE FORMATION

## CACES® - R483 Catégorie B – GRUE MOBILE

---

### **PUBLIC ET PRE-REQUIS**

Parler et comprendre le français.

Être titulaire du permis C ou CE selon la catégorie du véhicule mis à disposition

Être apte médicalement

Être âgé de 18 ans

Maîtriser le socle commun de connaissance et de compétences

Périodicité de maintien des compétences : 5 ans  
Durée de la formation : A déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.

Nombre de personne par session : 3 personnes

### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : non

Pédagogie active

Echanges avec les stagiaires

Support ou livret délivré aux stagiaires

Cas pratiques sur le terrain

### **LIEU**

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

### **HORAIRES**

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00

Ou adaptés selon la demande

### **DATE**

Selon le planning disponible sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr) ou à convenir

---

## PROGRAMME

### **TEMPS D'ECHANGE AVEC LES STAGIAIRES**

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

### **Réglementation**

- Bases de la réglementation applicable aux grues mobiles
- Documents à présenter lors de contrôles
- Rôle des organismes de prévention
- Rôles et responsabilités du chef de chantier/de manœuvre/élingueur/conducteur

### **Classification et technologies**

- Principaux types de grues mobiles
- Caractéristiques principales, principaux composants, différents mécanismes
- Fonctionnement des organes de services et dispositifs de sécurité

### **Sécurité**

- Principaux risques liés à l'utilisation/l'environnement
- Lecture plaques de charges, abaques, tableau, aide à la conduite
- Règles de conduite, circulation, stationnement
- Règles de stabilité
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques

### **Adéquation**

Examen d'adéquation

### **Vérifications**



## PROGRAMME DE FORMATION

### CACES® - R483 Catégorie B – GRUE MOBILE

Contrôle visuel de l'état de la grue mobile

#### Circulation

Maîtrise des différents sols, marche AV, AR  
Utilisation avertisseur sonore  
Adaptation de la conduite à la signalisation et aux conditions de circulation  
Réalisation de manœuvres souples

#### Positionnement

Mise en place de la grue mobile  
Dispositifs de sécurité

#### Manœuvres

Elingage  
Mouvements variés  
Récupération balancement charge  
Gestes de commandement  
Configuration déplacement de la grue mobile

#### Maintenance

Opérations d'entretien courant

#### EVALUATION

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

#### BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

---

#### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation théorique QCU de 100 questions  
Evaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R 483 pour l'obtention du CACES®  
Evaluations réalisées par des testeurs certifiés.

Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

#### DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) sera adressé à l'employeur à l'issue positive des évaluations.

---

**Equivalence :** sans objet

**Passerelles :** sans objet

**Offre tarifaire :** disponible sur demande ou sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr)

**Conditions générales de vente :** envoyées avec la convention ou disponibles sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr)

**Responsable pédagogique :** Christophe DESMOULIERE

**Profil des intervenants :** Encadrement du groupe et animation de la formation par un formateur expert en conduite de grue mobile, doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans

**Modalités d'Accessibilité :** ALCEVI est un établissement de 5<sup>ème</sup> catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».